



**HAL**  
open science

# Tentatives de réhabilitation de la théorie de la base : à la recherche des origines

Jessie Lerousseau

► **To cite this version:**

Jessie Lerousseau. Tentatives de réhabilitation de la théorie de la base : à la recherche des origines. 2018. hal-01874818

**HAL Id: hal-01874818**

**<https://hal.science/hal-01874818v1>**

Preprint submitted on 14 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Tentatives de réhabilitation de la théorie de la base : à la recherche des origines**

Jessie Lerousseau

## **Résumé**

L'objectif de ce papier est double. D'une part, il cherche à établir la cohérence des travaux actuels qui mobilisent les éléments clés de la théorie de la base pour déterminer les ressorts du développement économique local en Europe et outre-Atlantique (Farness, 1989 ; Davezies, 2001 ; Markusen, 2006 ; Rutland & O'Hagan, 2007). D'autre part, il doit permettre de remettre au goût du jour une question qui nous semble aujourd'hui négligée et qui mérite d'être approfondie tant elle cristallise des enjeux importants : à quelle(s) échelle(s) d'organisation territoriale mobiliser la théorie de la base ?

Sur le premier point, nous montrons que les deux tentatives actuelles de réhabilitation de la théorie de la base semblent privilégier, sans se concerter, une lecture particulière des ascendants intellectuels de ce paradigme (Blumenfeld, 1955 ; Tiebout, 1962) au détriment d'un autre héritage possible (North, 1955). Sur le second point, nous montrons comment le questionnement sur l'échelle de l'analyse économique débouche sur la prise en compte de fractales territoriales.

**Mots clés :** Base économique, développement territorial, multiplicateur keynésien

**Codes JEL:** B29, O18, R10

## Introduction

Depuis quelques années, nous assistons à une double tentative de « réhabilitation » de la théorie de la base, semble-t-il par deux courants qui se sont développés en parallèle : le premier est apparu en Europe (Farness, 1989 ; Davezies, 2001, 2008) ; le second est survenu plus tardivement, outre-Atlantique (Markusen, 2006 ; Rutland & O'Hagan, 2007). Aucune référence (du moins explicite) n'a été établie entre ces deux courants alors qu'ils s'emploient tous deux à accomplir un même objectif : réactualiser la théorie de la base à l'aune des enjeux contemporains du développement économique local (mondialisation, métropolisation, fracture territoriale, isolement des campagnes...). L. Davezies (2001) fait par exemple remonter les origines de la théorie de la base à Sombart (1916), tandis que Rutland et O'Hagan (2007) se limitent à North (1955). Mais à travers ces deux récits, les auteurs occultent les racines même du mouvement de réhabilitation qu'ils incarnent, et la controverse principale qui a longtemps marqué les travaux de la théorie de la base : quelle est son domaine d'application ?

Dans ce papier, nous souhaitons montrer que ces deux tentatives de réhabilitation sont en fait les tenants d'une même approche, d'un mouvement apparu dans les années 1950/60 et largement opposé à la conception dite « traditionnelle » de la théorie de la base (Farness, 1989). Nous qualifions ce mouvement de version *étendue*. Afin de montrer la continuité historique de ce mouvement, nous proposons de présenter successivement les étapes phares du développement de la théorie de la base. Il s'agit en outre d'identifier les principes généraux de la version *étendue* et de voir dans quelle mesure le mouvement de réhabilitation actuel s'y rattache.

Nous identifions quatre moments majeurs, quatre étapes charnières dans le développement des travaux de la théorie de la base. Les prémices (1916- années 1950) ont été la période durant laquelle la conception standard s'est imposée : la base économique, définie comme l'ensemble des emplois exportateurs (principalement d'origine agricole et industriel), détermine le développement de l'économie résidentielle, elle-même constituée des emplois orientés vers la consommation locale (principalement d'origine tertiaire). Cette approche fonctionnelle où la focale est mise sur la répartition sectorielle de l'emploi a été l'objet d'une première phase de critiques (années 1950/1960) : elle ne résisterait pas à l'examen plus général d'une représentation théorique formulée en termes de formation et de circulation des revenus. En effet, en recourant à une méthode de mesure fondée sur les données disponibles de l'emploi, on serait conduit à une mauvaise identification de la base parce qu'on surestimerait le poids des exportations. Mais malgré l'apparition de ce mouvement critique, la théorie de la base s'est enlisée

dans l'approche standard, si bien qu'elle n'a été rien de plus qu'une simple méthode d'estimation du multiplicateur de la base exportatrice. Les années 1970/1980 ont été celles du déclin, puis de la rupture définitive. Le double-mouvement de réhabilitation tel qu'il a été introduit ci-dessus réactualise l'approche critique des années 1950/1960 à l'aune des nouveaux enjeux de développement. Telle est la thèse de ce papier.

Selon cette approche critique, la « base » ne se réduit pas aux exportations et sa mesure ne peut reposer sur les données de l'emploi (Blumenfeld, 1955 ; Tiebout, 1962...). Elle s'oppose par définition à la version stricte (ou approche standard, traditionnelle), selon laquelle le développement local est tiré par les exportations et où l'économie résidentielle est conçue comme un secteur passif, insérée dans une relation de dépendance stricte vis-à-vis de la base exportatrice. Dans la version étendue, l'économie résidentielle joue un rôle actif car, d'une part, elle contribue à la captation de revenus extérieurs et à la rétention des revenus sur le territoire (elle est donc entraînée) et, d'autre part, elle peut être conçue comme la sphère où s'opère la maximisation des effets d'entraînement (en étant entraîné, elle en devient ... entraînée). La relation de dépendance de l'économie locale à l'égard de la base y est conçue de manière plus étendue parce que la question qui se pose n'est pas seulement celle de la captation des revenus mais également celle de l'optimisation des effets induits. Il s'agit en outre de penser les conditions d'un meilleur bouclage macroéconomique territorial qui laisse la porte ouverte à des considérations beaucoup plus institutionnelles quant à la capacité des acteurs à mobiliser des ressources locales pour la valorisation de leurs territoires (Pecqueur & Zimmermann, 2004 ; Torre, 2015).

### **1. Les prémices de la théorie de la base : jalons de la conception standard (1916-années 1950)**

La théorie de la base se caractérise par sa représentation dichotomique du circuit économique local : la base, définie par l'ensemble des revenus extérieurs captés par un territoire, est supposée tirer le développement de l'économie domestique, elle-même définie par l'ensemble des revenus circulant au sein d'un territoire. Cette définition n'est toutefois pas celle qui s'est imposée au commencement de la discipline. Dans cette partie, nous allons présenter les principales terminologies qui ont été employées pour identifier cette dichotomie aux origines de la théorie de la base. Ainsi, s'est imposée l'idée selon laquelle la base s'identifie aux emplois exportateurs (agricole et industriel). Corollairement, l'économie résidentielle apparaît comme

un secteur passif de l'économie, totalement dépendante de la base exportatrice et principalement composée d'emplois de services (Andrews, 1953a ; 1953b). On voit ainsi se dessiner, au prisme des principes physiocratiques et mercantilistes, les traits généraux de la version stricte de la théorie de la base.

### *1.1. Base exportatrice et économie résidentielle*

Dans son étude sur la population berlinoise, W. Sombart (1916) distingue les « city-formers », qu'il définit comme la partie de la population capable de tirer ses revenus de l'extérieur (un roi qui taxe les produits étrangers, un marchand qui réalise des profits ...), et les « city-fillers », conçus comme la partie de la population sujette aux « city-formers » (le cordonnier qui produit les chaussures du roi, le bijoutier du commerçant etc.). M. Aurousseau (1921) oppose quant à lui l'emploi primaire qui, par définition, se rattache directement aux fonctions de la ville (ville industrielle, ville textile etc.), et l'emploi secondaire, dont la fonction est de satisfaire la consommation des employés primaires. Selon lui, c'est cette relation unilatérale (l'emploi primaire détermine l'emploi secondaire) qui explique la croissance économique et démographique des villes. En réponse à une demande prospective de la ville de New-York pour son recensement régional, R.M. Haig (1927) différencie les emplois primaires, orientés vers la production de biens manufacturiers consommés à grande échelle, et les emplois auxiliaires, destinés (in)directement à satisfaire la consommation des employés primaires. Par la suite, F.L. Nussbaum (1933) établit une distinction quasi-similaire à celle de W. Sombart en opposant les « town-builders » et les « town-fillers ». Cinq années après, l'enquête du magazine Fortune (1938) recourt à la notion de balance des paiements pour distinguer les emplois exportateurs ou importateurs nets. De son côté, R. Vining emploie le concept d'économie « résidentielle » qu'il associe à une certaine passivité :

« Within a primary regional unit [...] a part of the employment produces products and services sold only or primarily to the inhabitants of this region. This employment is called the "residential" or passive employment » (Vining, 1949, p.93).

Enfin, à rebours de l'identification d'emplois résidentiels, H. Hoyt associe très explicitement les emplois basiques aux emplois exportateurs. Parmi les emplois basiques types, H. Hoyt recense les industries de manufacture, d'assemblage et de raffinage, le commerce de gros et une partie de la finance, l'industrie extractive, l'industrie du tourisme, l'administration publique, les institutions éducatives et l'industrie du transport (Hoyt, 1941). Une précision doit être cependant apportée à cette typologie. Les secteurs agricole et industriel restent, pour les

auteurs précurseurs de la théorie de la base<sup>1</sup>, la source fondamentale de l'emploi. RB. Andrews (1953b) distinguent à cet égard les emplois « basiques » des emplois « complémentaires », aussi qualifiés d'emplois de « services ». H. Hoyt définit l'emploi basique comme suit :

« [...] there are certain types of employment which we call basic that are the primary cause of urban growth. These are the industries and trades which produce goods or services for export outside of the given urban community and which bring into the community the means of payment for the food, raw materials and manufactured products which the community itself does not produce » (Hoyt, 1954, p.183)

### *1.2. Une mesure sectorielle de la base économique*

Selon T. Lane (1966), la première étude qui a cherché à établir une mesure de la base économique aurait été celle d'Hartshorne (1936). Considérée par T. Lane comme « pionnière », la méthodologie d'Hartshorne n'a en revanche pas été retenue par ses pairs en raison de son simplisme. Ce sont H. Hoyt et A. Weimer (1939) qui ont développé la méthode de mesure qui s'est imposée par la suite. En réponse à une demande de l'Administration fédérale des ménages (FHA), il avait été ainsi demandé à ces deux auteurs de développer une technique de « mesure » rapide et opérationnelle pour anticiper la demande des ménages et la migration des populations vers les villes. Mais, sur quels critères déterminer la nature – basique ou non basique – de l'emploi en l'absence de données régionales suffisamment développées quant à la répartition des exportations entre les différents secteurs d'activités ? Pour contourner cette aporie, ces auteurs ont développé la technique du coefficient de localisation, défini comme le pourcentage de l'emploi présent dans l'industrie locale sur l'emploi total local, rapporté au pourcentage de l'emploi présent dans le même secteur industriel au niveau national sur l'emploi national total. Si ce coefficient est supérieur à un, il indique que l'économie locale est plus spécialisée que l'économie nationale dans ce secteur d'activité. L'hypothèse consiste ensuite à considérer ce surplus de production comme une production exportée. Le supplément d'emplois ( $> 1$ ) est alors considéré comme basique. Afin de déterminer le ratio multiplicateur, l'identification de la base exportatrice (mesurée par les données disponibles sur l'emploi) est une étape préalable, nécessaire pour rapporter le niveau de l'emploi total à celui de l'emploi basique. Ce ratio, une fois

---

<sup>1</sup> Selon H. Hoyt et A-M. Weimer (1939), les secteurs industriels constituent la source « fondamentale » de l'emploi local, dans la mesure où ce sont les secteurs qui exportent le plus. L'administration publique, les institutions éducatives et l'industrie du transport sont considérés comme basiques puisqu'ils font l'objet d'une captation de revenus non marchands. Ils sont cependant acculés à un rôle marginal.

connu, permet de répondre à cette question : de combien augmentera l'emploi total si une entreprise s'implante sur tel ou tel territoire (Andrews, 1955) ?

A ses débuts, la théorie de la base s'est donc progressivement tournée vers l'analyse des déterminants de l'emploi local en distinguant les activités exportatrices (actives) et les activités résidentielles (Hildebrand & Mace, 1950). Cette méthodologie devait permettre de prévoir et d'anticiper, à la demande des praticiens des politiques publiques, les flux de migrations des populations rurales vers les villes, puisque la base déterminerait, à travers une relation de dépendance directe (ou *stricte*), le niveau de l'emploi total local et, in fine, la demande des ménages. Elle a été conçue par des géographes et urbanistes pour être facilement opérationnelle.

## **2. La formulation des premières critiques, ou la naissance d'une nouvelle conception de la théorie de la base (années 1950-1960)**

Dans un contexte où les idées keynésiennes étaient en vogue, un certain nombre de travaux ont été développés contre ce postulat selon lequel l'économie résidentielle serait passive : en adoptant une analyse macroéconomique, c'est-à-dire une analyse dont l'objet est la formation et la circulation des revenus, plutôt qu'une étude sectorielle formulée en termes d'emplois, on serait naturellement conduit à reconsidérer le rôle de l'économie résidentielle et des emplois tertiaires dans la dynamique économique locale, parce que ce qui s'impose maintenant, c'est la question du bouclage macroéconomique des territoires. Telle est la racine critique de la version *étendue* de la théorie de la base. Dans cette partie, nous présentons les traits généraux qui permettent d'identifier cette version comme une approche à part entière, opposée à la conception standard de la théorie de la base telle qu'elle a été introduite jusqu'à présent. A cette fin, nous établirons la focale sur un épisode marquant, à savoir le débat North-Tiebout, parce qu'on peut y apprécier les deux conceptions opposées de la théorie de la base. Nous verrons ensuite dans quelle mesure ces critiques ont été généralisées.

### *2.1. Un épisode marquant : le débat North-Tiebout (1955-1956)*

D. North incarne la conception standard de la théorie de la base. Dans son article (1955), l'auteur se propose d'expliquer comment la croissance économique séculaire des régions du nord-ouest des Etats-Unis s'est échelonnée depuis leur colonisation jusqu'à leur industrialisation, en identifiant la base aux exportations et en privilégiant une mesure par le calcul du coef-

ficient de localisation. Ainsi, selon lui, deux principaux modèles d'industrialisation sont apparus au cours de l'Histoire : (i) le modèle colonial états-unien, caractérisé par une croissance soudaine et fondé sur l'exploitation de ressources naturelles, et (ii) le modèle européen, caractérisé par une croissance progressive et freinée par des « goulots d'étranglement ».

Dans le cas états-unien, la soudaineté de l'industrialisation des régions du nord-ouest s'explique par la relation étroite que ces dernières ont entretenue avec leurs bases exportatrices. Les colons ont pu y développer une activité capitaliste, à travers l'apport de capitaux européens, car le sol américain était particulièrement doté en ressources naturelles que le « Vieux Continent » importait en masse (tels que le tabac, le coton, le café, la pomme de terre...). Dit autrement, les colons étaient assurés d'avoir un débouché international direct à leur exploitation, ce qui a considérablement accru la rentabilité de leur capital. En développant leurs bases exportatrices, que ce soit intensivement (gains de productivité) ou extensivement (exportations de nouveaux biens), ces régions ont ensuite enclenché un processus d'allocation et de redistribution des richesses. Ce processus a entraîné, en leur sein, le développement d'activités résidentielles, principalement d'origine tertiaire. En retour, leur compétitivité s'est améliorée, ce qui leur a permis d'accroître les entrées de revenus étrangers et d'augmenter le nombre d'activités exportatrices, en particulier les activités industrielles. Dans le droit fil des conceptions mercantiliste et physiocratique véhiculées par les auteurs précurseurs de la théorie de la base, D. North pense que les activités tertiaires sont entièrement passives.

Dans le cas européen, le recours à la théorie de la localisation serait en revanche plus pertinent pour mesurer les déterminants d'une croissance économique contrainte par le progrès technique. Elle le serait également pour déterminer les ressorts (intensif ou extensif) de la base exportatrice et, plus particulièrement, les avantages comparatifs territoriaux. Selon lui, les économies européennes avaient atteint un stade de développement plus avancé, témoigné par l'exportation de produits industriels et l'importation de matières premières (situation inverse du cas Etats-unien). Dès lors, des politiques orientées vers le progrès technique permettant de faciliter les transactions au sein du territoire et de solutionner dans le même temps les goulots d'étranglement auraient été des solutions indispensables pour développer de nouvelles capacités productives et, a fortiori, la base exportatrice. D. North est absolument convaincu que la croissance séculaire de ces régions a été strictement conditionnée par le développement de leurs exportations. Sans elles, l'économie locale est passive, stérile, figée.



C'est ici que prend racine la controverse avec Tiebout (1956a) : cette conception sectorielle de la base économique ne résisterait pas, selon lui, à l'examen d'une approche macroéconomique, nécessairement formulée en termes de revenus. C. Tiebout (1962) s'est en effet fortement impliqué contre cette idée selon laquelle les exportations expliqueraient à elles seules la croissance économique locale<sup>2</sup>. Au moment où les idées keynésiennes se sont imposées dans la discipline, tout son propos a consisté à montrer que l'économie résidentielle peut, inversement, jouer un rôle moteur. Les éléments clés de son propos peuvent être déclinés en deux points.

D'une part, le caractère basique des exportations serait, selon lui, largement fonction du degré d'ouverture économique des territoires et de leur poids (ou taille) relatif dans le circuit économique interrégional. Considérons, pour clarifier ce propos, une économie constituée de plusieurs régions (A, B et C), dans laquelle la région « A » importe, dans un premier temps, des biens et services provenant des régions « B » et « C ». Par cette activité, « A » stimule inévitablement la croissance de « B » et « C » dans la mesure où ses importations sont la contrepartie des exportations de ces régions (B et C). Au fur et à mesure que les revenus de « B » et « C » augmentent, on peut supposer que les exportations de « A » progresseront dans un second temps – « B » et « C » ayant les ressources financières pour importer les biens et services de « A ». Ce processus se poursuit continuellement de manière rétroactive. Du fait de l'intermédiation de ces « effets de rétroaction », il serait alors impossible selon C. Tiebout de considérer les exportations comme un élément de nature totalement basique. La délimitation de la base serait en fait beaucoup plus complexe : les exportations de « B » et « C » dépendent du revenu de « A » ; le revenu de « A » est d'autant plus fort que les importations de « B » et « C » sont élevées. Cette boucle, où les exportations apparaissent comme étant déterminées en première instance par le revenu disponible local, est communément qualifiée de boucle « rétroactive ».

Corollairement, l'auteur identifie, selon l'échelle territoriale analysée, une base économique plus étendue, comprenant une série de variables autonomes, c'est-à-dire des dépenses effectuées sur le territoire et non totalement dépendantes, en première instance, du revenu disponible. En effet, si à une échelle spatiale plus « petite » les exportations des uns apparaissent comme étant déterminées par les importations des autres, alors les sources de la croissance de l'espace agrégé sont à trouver ailleurs. En d'autres termes, Tiebout inclut désormais dans la

---

<sup>2</sup> C. Tiebout relâche en revanche cette hypothèse sur le long-terme, et se rapproche quelque peu du discours de D. North. Retenons pour le moment son désir d'identifier, à l'aune d'une analyse macroéconomique prenant en compte la dimension territoriale, les variables autonomes.

base l'ensemble des facteurs dynamiques exogènes et autonomes concourant, sur le court-terme, à la détermination du revenu local. Parmi ces facteurs, l'auteur consacre une place déterminante à l'investissement résidentiel, celui-ci étant créé *ex-nihilo* par voie de création monétaire. Pour C. Tiebout, le circuit économique local joue donc un rôle basique, et non uniquement passif, en alimentant la demande infra-territoriale via la dépense publique et l'investissement résidentiel.

« From here, of course, it is a simple step to the statement that the income of the region is tied to the level of exports. For a small region, this may be substantially correct, but for larger regions it is an oversimplification [...]. There is no reason to assume that exports are the sole or even the most important autonomous variable determining regional income. Such other items as business investment, government expenditures, and the volume of residential construction may be just as autonomous with respect to regional income as are exports ». (Tiebout, 1956a, p.161)

En somme, selon C. Tiebout, la relation de dépendance de l'économie résidentielle à l'égard des exportations ne s'appliquerait pas à toutes les échelles spatiales : elle serait d'autant moins vraie que les territoires pris en considération sont globaux et donc faiblement ouverts sur l'extérieur. Plus le panorama est large, moins les éléments situés hors de l'objectif sont nombreux, et donc plus les possibilités d'un développement autonome sont importantes. C'est donc la question du domaine d'application de la théorie de la base qui est posé ici :

« The larger the region, the more the dynamic forces causing income change will be found inside the borders. » (Tiebout, 1956a, p.161)

Pour répondre à son détracteur, D. North a écrit un second article (1956). Le propos de C. Tiebout ne resterait valide que sur le court-terme et sous des conditions économiques particulières. L'auteur se défend en arguant que son objet d'analyse, à savoir la croissance économique séculaire des régions du nord-ouest des Etats-Unis, est un problème qui s'inscrit dans une perspective de long-terme. Les dépenses gouvernementales et l'investissement résidentiel auraient un impact non nul mais nettement moins important que les exportations. Ce sont, selon lui, des composants non-primaires, largement endogènes à long-terme, c'est-à-dire dépendants du revenu courant. D. North défend une vision de la théorie de la base principalement tournée vers l'offre productive en s'efforçant de dégager les conditions de la compétitivité industrielle.

## *2.2. Problèmes de mesure et d'identification de la base*

Dans une perspective au moins aussi critique que celle de Tiebout, Blumenfeld (1955) a souligné la nécessité de développer une réflexion préalable sur le domaine d'application de la

théorie de la base : celle-ci serait d'autant moins applicable que l'échelle spatiale est petite (i.e. que l'espace est globalisant), en raison des difficultés insurmontables à identifier la base dans une économie caractérisée par la multiplicité de ses effets d'entraînement. Par ailleurs, la théorie de la base serait confrontée à un problème de « mesure » du fait des choix d'internalisation ou d'externalisation productive des entreprises. Ces éléments ont conduit l'auteur à s'opposer à la méthode de mesure standard, fondée sur les données disponibles de l'emploi : elle négligerait l'apport des revenus captés non issus des exportations, ainsi que la capacité de l'économie résidentielle à optimiser les effets d'entraînement.

Pour bien comprendre l'intention de l'auteur, nous proposons de prendre dès à présent un exemple. Admettons qu'une aire urbaine exporte toute sa production d'acier. Si cet acier est produit localement par une industrie métallurgique intégrée de manière verticale (ce qui signifie qu'elle maîtrise l'ensemble des étapes du processus de production), la valeur ajoutée exportée de cette industrie est alors égale au produit de l'ensemble de ses ventes. Dans ce cas, tous les emplois qui composent l'aciérie sont définis comme étant de nature basique. En revanche, si cet acier est produit dans une aciérie qui s'approvisionne en fonte brute auprès d'un haut-fourneau local et indépendant (elle n'est donc pas intégrée verticalement), seule la production (la valeur ajoutée) de l'aciérie sera considérée comme basique. La valeur ajoutée du haut-fourneau sera, à l'inverse, considérée comme non-basique, puisqu'elle est vendue, dans ce cas, à un acheteur local (l'aciérie). Selon que les entreprises sont plus ou moins intégrées, le critère de la production exportée aboutit donc à des mesures différentes. Pour contourner ce problème, la notion d'activités primaires indirectes (ou emplois indirects) a été introduite. Cette notion qualifie toutes les activités basiques productrices de biens et de services vendus à un établissement local exportateur. Cependant, l'aciérie ne s'approvisionne pas seulement en fonte brute, mais aussi en services bancaires, en services de transport, d'assurance, de nettoyage, en ressources naturelles ou énergétiques (électricité, eau, etc.). Elle recourt également à une main d'œuvre à qui elle verse un salaire, consommé – plus ou moins – localement, créant ainsi une activité induite. Ce sont autant de productions externalisées et de consommations induites qui complexifient l'identification des activités basiques et la rende arbitraire (Andrews, 1954a, 1954b ; 1954c). Aux effets directs (la base crée des emplois dans les secteurs exportateurs) s'ajoutent des effets indirects (ces secteurs ont recours à une production externalisée locale) et induits (la consommation des employés basiques induit la création de nouveaux emplois locaux).

Selon H. Blumenfeld, la distinction entre sphères basique et non-basique se heurte donc à l'organisation interne des industries et au mode de consommation locale : au plus le territoire

pris en considération est global et son système productif éclaté en un réseau important de sous-traitants, au moins la distinction entre les activités basiques et résidentielle apparaît claire, étant donné l'intermédiation croissante des relations d'interdépendances. Ce problème d'identification de la base conduit Blumenfeld à être très dubitatif quant à l'applicabilité à tous les territoires des principes fondateurs de la théorie de la base. Il existerait cependant un cadre idéal à l'identification de cette dichotomie : elle ne serait applicable qu'à de petits territoires fortement ouverts sur le commerce extérieur. A l'inverse, les grands espaces plus autonomes auraient une relation plus distendue à l'égard de leur base du fait de l'interpénétration toujours croissante des effets indirects et induits. On peut apprécier la mesure de son propos dans la citation présentée ci-dessous :

« The economy of an area is an integrated whole of mutually interdependent activities; the distinction between 'basic' and 'nonbasic' seems to dissolve into thin air ». (Blumenfeld, 1955, p121)

Derrière cette critique, c'est également le coefficient de localisation ou toute autre méthode centrée sur les données de l'emploi qui sont mises en cause par l'auteur. D'une part, ce coefficient occulterait, selon lui, les revenus non versés sous forme de salaires et qui pourtant, irriguent les territoires (prestations sociales, rentes, dividendes...). Or, ces revenus, qui ne sont la contrepartie d'aucune production exportée, constituent un pan important de la base. D'autre part, même en accomplissant une fonction a priori non-basique, ce circuit permet d'assurer à la demande locale un débouché sur le territoire en limitant les fuites de revenus occasionnées par les importations – principe de la substitution à l'importation. En résumé, ce qui compte n'est pas tant d'exporter beaucoup, mais cela peut être d'importer peu, grâce à la présence d'un réseau de producteurs locaux satisfaisant la demande qui aurait pu se diriger vers l'extérieur :

« In our context, it is important to keep in mind that 'nonbasic' activities are supported by money gained from the outside regardless of its source, which may be 'power and wealth' rather than any basic employment » (Blumenfeld, 1955, p.117)

En rassemblant tous les éléments de sa critique, l'auteur est donc conduit à défendre une mesure par la balance des paiements (i.e. par la valeur ajoutée nette et non par les emplois) pour identifier les éléments constitutifs de la base économique. Cette technique, qui est sensée selon lui se substituer au coefficient de localisation, consiste à soustraire la dépense des importations à la valeur économique finale des exportations – on parle alors d'exportation ou d'importation nettes. Elle tient compte également des revenus captés, non issus des exportations : effets de l'imposition, prestations sociales, dépenses publiques, paiement des intérêts, dividendes et rente

provenant de l'extérieur. En incorporant tous ces éléments, il serait alors possible d'estimer les revenus nets territoriaux disponibles pour compenser la fuite de revenus liée à l'importation de biens et de services non produits localement.

### *2.3. Jalons d'une critique plus large*

En mettant en évidence le rôle moteur (ou actif) que peut jouer l'économie résidentielle dans la dynamique économique territoriale et la nécessité de raisonner en termes de circulation de revenus, Tiebout et Blumenfeld ont posé les fondements d'un cadre alternatif, opposé à l'approche de North, de Weimer et d'Hoyt. La dimension scalaire apparaît désormais comme la pierre d'achoppement. Ainsi, pour Tiebout, l'intensité basique des exportations est limitée par la présence d'effets de rétroaction. Quant à Blumenfeld, le domaine d'application de la théorie de la base traditionnelle se cantonnerait aux « petits » espaces en raison de la multiplicité des effets d'entraînement qui caractérise les espaces globaux. Par ailleurs, l'économie résidentielle peut selon lui jouer un rôle basique en captant des revenus extérieurs et en limitant les fuites de revenus. Ces éléments n'apparaissent pas comme tels quand on mobilise une approche sectorielle centrée sur les données de l'emploi.

Dans la même lignée, de nombreux travaux, opposés à cette idée d'une économie résidentielle totalement dépendante des exportations, ont cherché à évaluer la capacité de développement des territoires en partant de considérations « localistes » (Pfouts, 1957 ; Pfouts & Curtis, 1958 ; G. Sirkin, 1959 ; Lane, 1966...). On y retrouve des éléments d'analyse tels que les notions de propension marginale à consommer, de propension marginale à importer, d'investissement résidentiel... Ces travaux s'appuient sur une conception du circuit économique qui s'apparente au modèle keynésien de base. Leur analyse est formulée en termes de circulation et de formation de revenus, ce qui nécessite de développer une méthode de mesure non réduite aux données disponibles sur l'emploi mais comprenant, plus largement, les flux de revenus qui composent la balance de paiements (celle-ci étant définie comme la différence entre flux de revenus externes et flux de revenus internes). C'est donc une conception opposée à la version stricte (ou standard) qui apparaît désormais dans la poursuite du développement de la théorie de la base. La base est désormais définie de manière plus étendue en incluant, en plus des dépenses exogènes (les revenus extérieurs captés), une composante autonome et endogène. Dans cette approche, la focale peut donc également être établie sur les liaisons induites (et rétroactives) : la base génère des activités domestiques (ou extérieures) qui vont elles-mêmes induire d'autres activités, laissant ainsi entrevoir la possibilité d'un développement économique auto-entretenu, capable de rendre les exportations plus compétitives.

### 3. La phase de rupture (années 1970-1980) : la conception standard mise en cause

Lorsqu'on cherche à comprendre les raisons qui ont conduit la théorie de la base à être abandonnée dans les années 1980, il est important d'avoir d'abord à l'esprit la place que celle-ci a occupée au sein du programme de recherche de la Regional Science. A cette fin, on peut dès à présent citer les propos suivants de Walter Isard :

« [...] it is fully recognized that a general theory of location and space economy is of little direct use in treating concrete problems of reality. Such a theory must be supplemented by techniques of regional analysis which are operational – techniques which yield estimates of basic magnitudes for the space-economy and for each region of a system » (Isard, preface vii, 1956)

Au cœur du programme de recherche de la Regional Science, il était question de poser les bases d'une théorie générale de la « localisation » (Ponsard, 1968) et des « espaces économiques » (Perroux, 1950 ; Bailly, 1971), à une époque où la New Geography était en pleine effervescence (Claval, 2008). Afin de la rendre réalisable, il est apparu nécessaire de suppléer cette intention par des techniques de mesure orientées vers l'estimation des effets d'entraînement résultants de chocs extérieurs à un espace économique (Voir par exemple W. Mayer & S. Pleeter, 1975). A cette fin, la théorie de la base et l'approche input-output de W. Leontief (1936) ont très vite été comparées, voire mises en concurrence. Déjà à cette époque, la première apparaissait comme une simple méthode d'estimation, une technique de mesure moins applicable que la seconde.

Plus de vingt années après, au moment le plus faible de la Regional Science et à la suite du développement des modèles économétriques orientés vers la mesure du multiplicateur de la base exportatrice, la théorie de la base se retrouve dans une situation très critique : les résultats obtenus par ses propres modèles, devenus la règle, apparaissent comme étant irréalistes, voire même saugrenues. HW. Richardson (1985), dont le papier eut un écho très important, préconise ainsi de délaissier, sans aucun espoir de « résurrection », les modèles de la théorie de la base économique. Selon lui, l'approche input-output mesurerait mieux les effets d'interdépendance entre les différents espaces économiques. A l'inverse, la théorie de la base négligerait ces effets en ne focalisant que sur la relation causale (de dépendance locale) entre la base exportatrice et l'économie résidentielle (Isard, 1960). Dit autrement, elle n'aurait pas su approfondir son « hypothèse fondamentale » et à la confronter à l'empirisme (Krikelas, 1992). La rupture était donc actée.

#### **4. La réhabilitation de la version étendue de la théorie de la base (années 1990-2000) : vers de nouvelles perspectives ?**

Deux principales interprétations ex-post ont été véhiculées pour expliquer cet abandon : (i) en privilégiant une mesure par les emplois, la théorie de la base aurait surdéterminé le poids des exportations dans la base économique ; (ii) en adoptant une conception fonctionnelle du circuit économique local, elle aurait par ailleurs sous-estimé la capacité de l'économie domestique à jouer un rôle moteur dans la dynamique économique territoriale. Nous voulons montrer, dans cette partie, que ce double mouvement de « réhabilitation » n'est en réalité qu'une réactualisation de l'approche critique que nous avons évoquée ci-dessus (2.).

##### *4.1. La première tentative de « réhabilitation » : élargir la base aux revenus extérieurs non issus des exportations*

L. Davezies (2001) explique l'abandon de la théorie de la base par la méthode de mesure qui a été privilégiée pour identifier la base. Ainsi, en recourant comme elle l'a fait aux données de l'emploi, la théorie de la base aurait sapé ses capacités à mesurer l'ensemble des revenus extérieurs captés par un territoire et, plus particulièrement, le poids significatif des revenus non marchands (Davezies, 2004). La base n'a été élargie qu'aux exportations, conduisant inmanquablement les travaux précurseurs et toute la modélisation économétrique à une estimation biaisée des effets multiplicateurs.

Mais, selon l'auteur, le problème aurait été encore plus fondamental, puisque l'identité originelle de la théorie de la base aurait été bafouée, basculée « *d'une approche initiale en termes de formation du revenu et de circulation monétaire à une approche productive ricardienne qui pose la question macroéconomique locale dans les mêmes termes que celle des nations* » (Davezies, 2009, p.49). L'approche initiale aurait été entérinée en 1916 lors de l'étude de Sombart sur la population berlinoise (Krumme, 1969), et sa dérive aurait été amorcée peu après par la méthodologie de Weimer et d'Hoyt (1939). Le mouvement de « réhabilitation » tel qu'il entend consiste à réactiver l'identité originelle, ce qui nécessite, selon lui, de privilégier une méthode de mesure « par les revenus » (Davezies, 2008, 2012).

Or Davezies occulte dans son récit l'ensemble des critiques que nous avons évoquées ci-dessus (cf. 2.). On tentait ainsi de faire valoir une mesure par les revenus ou la valeur ajoutée pour tenir compte des revenus extérieurs captés, non directement issus de l'appareil productif (Blumenfeld, 1955 ; Tiebout, 1956a). Pour ces auteurs, il était nécessaire de mobiliser une telle mesure car l'intention de départ était de montrer que le concept de base exportatrice ne résiste

pas à l'examen d'une théorie générale de la détermination du revenu (Tiebout, 1956a ; 1962). On sait par exemple que, parvenue au stade du plein emploi, la sensibilité d'une variation de l'emploi à la suite d'un choc de demande (comme, par exemple, une augmentation des exportations) est bien moindre que celle du revenu (Kahn, 1931) :

« For the export sector the difference between employment and income as units of measure can be of some importance. Employment measures the direct and indirect jobs associated with exports. But suppose, for example, a community's exports consisted entirely of retired persons living on pensions paid from outside sources. No export employment exists, yet the local sectors will show employment. Differences of this sort should be recognized. » (Tiebout 1962, p.40)

Par ailleurs, Davezies occulte dans son récit les travaux récents qui visent à expliquer l'échec de la théorie de la base pour les mêmes raisons qu'il évoque. HW. Farness (1989) avait déjà décelé le problème de mesure, le conduisant ainsi à établir une distinction entre une approche dite « traditionnelle » focalisée sur le rôle des exportations, et une autre approche « non-traditionnelle » qui élargit la base à l'ensemble des revenus non directement issus de l'appareil productif. La classification de cet auteur apparaît également dans d'autres travaux particulièrement orientés vers l'étude du développement rural (Waters & al. 1999 ; Roberts, 2002 etc.). De même, J. Kendall et BWM. Pigozzi (1994) identifient une base économique « non traditionnelle », définie comme l'ensemble des revenus issus des activités productives résidentielles.

#### *4.2. La seconde tentative de « réhabilitation » : saisir les potentialités de développement du circuit économique domestique*

Cette critique rétrospective sur l'échec de la théorie de la base est également évoquée, dans une seconde interprétation ex-post, par un certain nombre d'auteurs cherchant à déterminer les connections entre la mondialisation et le développement économique local : les exportations n'expliqueraient pas à elles seules la croissance économique des espaces subnationaux. Constatant une diminution du poids des exportations (elles ne seraient pas corrélées à la croissance des métropoles), Rutland et O'Hagan (2007) réfutent toute approche qui serait tentée d'expliquer ce phénomène en tentant de mobiliser la théorie de North. L'enjeu est désormais d'identifier dans le circuit économique local ce qui pourrait améliorer plus largement la balance des revenus :

« Fifty years after Douglass North introduced economic base theory – asserting that economies grow only through increased exports – it remains the familiar refrain, if not the basis, of local economic development theory. We think it is about time to reassess the merits of base theory as an approach to,



and explanation of, local economic development. » (Rutland & O'Hagan, 2007, p.163)

Cette tentative fait écho aux travaux ayant cherché à souligner, à travers une analyse en termes de circulation de revenus, la capacité de l'économie résidentielle à tirer, sous certaines conditions bien particulières, la croissance économique locale (Blumenfeld, 1955 ; Pfouts, 1957 ; Pfouts & Curtis, 1958 ; Sirkin, 1959 ; Tiebout, 1956a, 1956b, 1962 ; Lane, 1966...). Dans cette même lignée, Markusen (2006) identifie une « *base de consommation* », qu'elle définit comme l'ensemble des revenus dépensés localement. L'économie résidentielle serait pour elle en capacité d'impulser une dynamique économique locale pour les raisons suivantes : (i) un changement de consommation locale peut conduire à une diminution des importations (substitution à l'importation) ; (ii) les revenus extérieurs non marchands (prestations retraites, revenus des navetteurs, dépense des touristes) sont attirés vers des zones où l'attractivité résidentielle est forte. A. Markusen et G. Schrock (2006) recourent également à ce type d'approche pour évaluer l'impact du développement de la culture dans les zones rurales. De même, A-C. Vias & G-F. Mulligan (1995) opposent de manière éclairante deux modèles de la théorie de la base. Dans le « *modèle désagrégé traditionnel* », qui fait référence à l'approche de D. North, l'économie locale est strictement (de manière descendante) déterminée par la base exportatrice. Le « *modèle désagrégé ajusté* » se caractériserait quant à lui par la formalisation d'un « *résidu non basique* », que les auteurs définissent comme l'agrégation du surplus qui est généré à chaque étape de la dépense du revenu local. Dit autrement, dans ce modèle, l'économie locale est non seulement alimentée par la base (qui produit des effets multiplicateurs), mais elle est aussi soutenue par la dépense locale.

## **Conclusion**

En somme, la version *étendue* de la théorie de la base se structure autour de cinq traits généraux : (i) l'intermédiation croissante des relations induites, (ii) la présence d'effets de rétroaction (les importations des uns sont les exportations des autres), (iii) le principe de la substitution à l'importation, (iv) l'existence de variables autonomes et (v) exogènes. Tous ces éléments nécessitent de mobiliser une approche en termes de formation et de circulation des revenus. Par ailleurs, ces traits généraux ont été mobilisés contre l'idée selon laquelle les exportations seraient l'unique moteur de la croissance locale, qui plus est lorsque le raisonnement porte sur un territoire global et fortement intégré dans le commerce extérieur. Nous y voyons les

principes clés autours desquels se structure le double mouvement de « réhabilitation » que nous avons présenté jusqu'à présent.

On peut désormais définir de manière plus précise les deux tentatives de « réhabilitation » de la théorie de la base. Dans la première tentative (Farness, 1989 ; Davezies, 2001), la base est conçue comme un élément de nature exogène : elle est composée des revenus captés, extérieurs à un territoire. Cette tentative se structure autour des points (iii) et (v). Dans la seconde tentative (Markusen, 2006 ; Rutland & O'Hagan, 2007), elle apparaît différemment, parce qu'elle inclut désormais une part d'autonomie et d'endogénéité. Cette tentative se structure quant à elle autour des points (i), (iii) et (iv). Mais on a vu que le caractère « autonome » ou « exogène » de la base économique dépend de l'échelle d'organisation territoriale : ce qui apparaît comme étant du ressort de la base à une grande échelle spatiale peut assez paradoxalement être identifié comme appartenant à la sphère de l'économie résidentielle à une échelle spatiale plus petite. Il nous semble que cette réflexion pourrait être entamée en remobilisant le point (ii).

C'est donc le domaine d'application de la théorie de la base qu'il faudrait plus fondamentalement questionner à l'avenir : à quelle échelle d'organisation territoriale peut-on mobiliser la théorie de la base ? Il s'agit en outre de concevoir la base comme un moyen de coordonner les territoires, non pas dans un esprit de compétition telles que sont envisagées actuellement les politiques publiques locales (Bouba-Olga & Grossetti, 2018), mais dans une optique de coopération où l'enjeu serait de cibler les complémentarités stratégiques de développement entre territoires.

## **Bibliographie**

- Andrews R-B., 1953a. Mechanics of the Urban Economic Base: Historical Development of the Base Concept, *Land Economics*, 29 (2): 161-67.
- \_\_\_\_\_. 1953b. The Problem of Terminology, *Land Economics*, 29 (3), 263-68.
- \_\_\_\_\_. 1953c. A Classification of Base Types, *Land Economics*, 29, (4) 343-49.
- \_\_\_\_\_. 1954a. The Problem of Base Measurement, *Land Economics*, 30 (1), 52-60.
- \_\_\_\_\_. 1954b. General Problems of Base Identification, *Land Economics*, 30 (2), 164-72.
- \_\_\_\_\_. 1954c. Special Problems of Base Identification, *Land Economics*, 30 (3), 260-69.
- \_\_\_\_\_. 1955. The Concept of The Base Ratios, *Land Economics*, 31 (1), 47-53.
- Aurousseau M., 1921. The distribution of population: a constructive problem, *Geographical Review*, 11 (4): 563-92.
- Bailly A., 1971. La théorie de la base économique : son histoire, son utilisation, *Revue Géographique de l'Est*, 11, n°3-4 : 299-317.

- Blumenfeld H., 1955. The Economic Base of the Metropolis, *Journal of the American Institute of the Planners*, 21 (4): 114-32.
- Bouba-Olga O., Grossetti M., 2018. La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?, (hal-01724699)
- Davezies L., 2001. Revenus et Territoires. In : J-L Guigou & al., *Aménagement du territoire*. Paris: Conseil d'analyse économique, 173-192.
- Davezies L., 2004. Il y a économie résidentielle et économie résidentielle..., *Pour*, 99 : 50-52.
- Davezies L., 2008. *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Paris : Seuil.
- Davezies L., 2009. L'économie locale « résidentielle », *Géographie, économie, Société*, 11 : 47-53.
- Davezies L., 2012. *La crise qui vient : la nouvelle fracture territoriale*, Paris : Seuil.
- Farness D-H., 1989. Detecting the Economic Base: New Challenges, *International Regional Science Review*, 12 (3): 319-28.
- Fortune., 1938, Oskaloosa vs. The United States, *Fortune*, quoted in Andrews R-B, 1953a. Mechanics of the Urban Economic Base: Historical Development of the Base Concept. *Land Economics*.
- Haig R-M., 1927. Major Economic Factors in Metropolitan Growth and Arrangement, *Regional Survey*, 1, New-York: Regional Plan of New York and Its Environs.
- Hartshorne R., 1936. A new map of the manufacturing belt of D. North America, *Economic Geography*, 12 (1): 35-46.
- Hildebrand G. & Mace A., 1950. The Employment Multiplier in an Expanding Industrial Market: Los Angeles County, 1940-47, *Review of Economics and Statistics*, 32 (3), 241-49
- Hoyt H., & Weimer A., 1939. *Principles of Urban Real Estate*, 1st ed, New-York: Ronald Press Company.
- Hoyt H., 1941. Economic Background of Cities, *Journal of Land Economics*, 17 (2): 188-95.
- Hoyt H., 1954. Homer Hoyt on Development of Economic Base Concept, *Land Economics*, 30 (2): 182-6.
- Isard, W. 1956. *Location and Space-Economy, A General Theory Relating to Industrial Location, Market Areas, Land Use, Trade, and Urban Structure*, New York: The Technology Press of Massachusetts Institute of Technology and John Wiley and Sons, Inc.
- Isard W., 1960. *Methods of Regional Analysis: An Introduction to Regional Science*, New York: The Technology Press of Massachusetts Institute of Technology and John Wiley and Sons, Inc.
- Kendall J. & Pigozzi B W-M., 1994. Nonemployment Income and the Economic Base of Michigan Counties: 1959–1986, *Growth and change*, 25 (1), 51-74.
- Krikelas A-C., 1992. Review of Economic Base Literature, In: *Economic Review*, Federal Reserve Bank of Atlanta, July : 16-29.
- Krumme G., 1969. Werner Sombart and the Economic Base Concept, *Land Economics*, 48: 112-16.
- Lane T., 1966. The Urban Base Multiplier: An Evaluation of the State of the Art, *Land Economics*, 42 (3), 339-47.
- Leontief W., 1936. Quantitative Input and Output Relations in the Economic System of the United States, *Review of Economics and Statistics*, 18 (3): 105-25.

- Markusen A., 2007. A Consumption Base Theory of Development: An Application to the Rural Cultural Economy, *Agricultural and Resource Economics Review*, 36 (1): 9-23.
- Markusen A. & Schrock G., 2006. The Artistic Dividend: Urban Artistic Specialisation and Economic Development Implications, *Urban cities*, 43 (10): 1661-86.
- Mayer W. & Pleeter S., 1975. A Theoretical Justification for the Use of Location Quotients, *Regional Science and Urban Economics*, 5: p.343-55
- North D., 1955. Location Theory and Regional Economic Growth. *The Journal of Political Economy* 63 (3): 243-58.
- North D., 1956. A reply, *The Journal of Political Economy*, 64 (2): 165-8.
- Nussbaum F-L., 1933. A history of the economic institutions of modern Europe: an introduction to DER MODERN KAPITALIMUS of Werner Sombart. New York: FS Crofts and Co.
- Pecqueur B., Zimmermann J-B., 2004. *Economie de proximités*, Paris : Hermès Sciences Publications et Lavoisier, 264 p.
- Perroux F., 1950. Economic Space: Theory and Application, *Quarterly Journal of Economics*, 64 (1): 89-04.
- Persky et al., 1993. Import-Substitution and local economic development, *Economic Development Quarterly*, 7 (1): 18-29.
- Pfouts, Ralph W., 1957. An Empirical Testing of the Economic Base Theory. *Journal of the American Institute of Planners*. 23 (2): 64- 69.
- Pfouts, R. W. et Curtis, E. T., 1958. Limitations of the Economic Base Analysis. *Social Forces*, 36 (4): 303- 310.
- Richardson H.W., 1985. Input-Output and Economic Base Multipliers: Looking Backward and Forward, *Journal of Regional Science*, 25(4): 607-61.
- Rutland T., & O'Hagan S., 2007. The Growing Localness of the Canadian City, or, On the Continued (Ir)relevance of Economic Base Theory, *Local Economy*, 22 (2): 163–85.
- Sirkin, G, 1959. The Theory of the Regional Economic Base. *The Review of Economics and Statistics*. 41 (4): 426.
- Sombart W., 1916. *Der Moderne Kapitalismus*, Erster Band: Die Vorkapitalistische Wirtschaft, 2nd édition, Munich: Duncker and Humblot.
- Tiebout C-M., 1956a. Exports and Regional Economic Growth, *The Journal of Political Economy*, 64 (2): 160-4.
- Tiebout C-M., 1956b. Rejoinder, *The Journal of Political Economy*, 64 (2): 169.
- Tiebout C-M., 1962. *The Community Economic Base Study*. Committee for Economic Development, New York.
- Torre, A., 2015. Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, vol. 17,(3).
- Vias A-C. & Mulligan G-F., 1997. Disaggregate economic base multipliers in small communities, *Environment and Planning A*, 29: 955-74.
- Vining R., 1949. The Region as an Economic Entity and Certain Variations to be observed in the Study of Systems of Regions, *American Economic Review*, 39 (3): 89-104.